

Assemblée Générale du jeudi 12 mars 2009

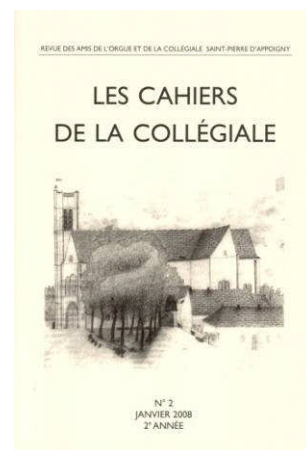
Le quorum étant atteint le Président déclare l'assemblée générale ouverte à 20h35

Remerciements à tous les membres présents et tout particulièrement à M. Le Maire, Alain Staub, qui a trouvé du temps pour assister à notre assemblée.

Rapport moral

Le calendrier du début de l'exercice 2008/2009 était bien chargé. Les élections municipales ont bien occupé le premier trimestre mais n'ont pas empêché le **deuxième numéro des Cahiers** de paraître à la date prévue.

- Les archéologues du CEM nous avaient fait l'honneur de nous confier un article sur l'église de Branches.
- Mme Quéré s'est livrée à une étude des gargouilles
- Monsieur Fougerat a bien voulu se pencher sur François de Donnadiou
- Monsieur le Docteur Peter nous a livré ses réflexions sur les cloches.



L'étude de l'état de notre église nécessitant des fouilles préalables, les archéologues sont arrivés en Juin et ont quelque peu fait la une de l'animation du centre du village ainsi que la première page de l'Yonne Républicaine.



Les fouilles qui étaient destinées à la vérification de l'état des murs ont révélé des richesses que nous aurons le temps, plus tard d'exploiter à leur juste valeur.

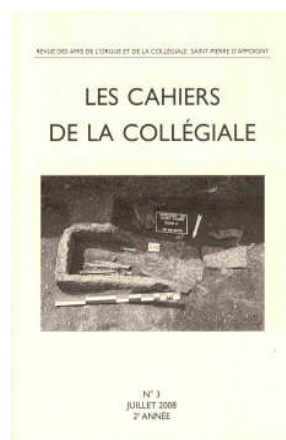
Il suffit de dire maintenant que les découvertes datent des VIe et Ve siècle et que le sarcophage

de grès ferrugineux mis au jour s'avère être tout à fait contemporain de Saint-Germain.

Découvertes qui nous font mieux comprendre l'évolution du site de la Collégiale qui renferme des trésors archéologiques.

Le troisième numéro des Cahiers venait à point nommé pour relater ces fouilles, relation complétée par messieurs Delor et Cayot qui nous ont brossé :

- Un état du patrimoine archéologique et médiéval de notre village.



En septembre nous avons participé aux **Journées du Patrimoine**. Nous avons eu l'occasion de faire visiter l'édifice à de nombreux érudits passionnés d'art médiéval ainsi qu'à des familles de la région qui nous ont fait part de leurs souvenirs de jeunesse. Conclusion deux journées pleines qui nous ont apporté une bonne centaine de visiteurs sur trois demi journées puisque nous avons eu une coupure imposée par les mariages du samedi ap midi.

Le Syndicat avait pris l'Initiative de sortir les **vêtements sacerdotaux**, ce qui fut agréable pour les yeux mais qu'il n'est pas sans danger pour ces véritables trésors qui ont atteint leurs deux siècles d'âge. Il serait urgent de les ranger dans de bonnes conditions et de définir dans quelles conditions ils peuvent être exposés.





Ranger est bien le terme car les objets qui encombrent la Collégiale sont si nombreux et si disparates qu'il serait bien que l'on puisse profiter dans l'avenir **d'un local proche du bâtiment** où l'on pourrait y stocker les objets disgracieux et ainsi mieux mettre en valeur et en sécurité les richesses de l'église : objets culturels etc...

Sécurité, c'était bien le souci de madame le Conservateur des Antiquités et Objets d'Arts départemental qui lors d'une visite qu'elle nous a fait avant le vide grenier, a exigé que la partie « sensible » de la Collégiale, soit isolée par des **barrières lors du vide-grenier**.



Nous ont été rappelées à cette occasion, les obligations d'une commune envers son patrimoine culturel qui se résumant en dix points.

- Aucune clé ne doit être cachée dans l'église ou à l'extérieur de celle-ci, pas même la clé de la sacristie.
- N'ouvrir si possible qu'une seule porte de l'église.
- Couper l'électricité quand l'église est vide, sauf si elle est équipée d'une alarme.
- Conserver les objets dans un bâtiment communal (église, mairie, etc), jamais chez un particulier.
- Faire régulièrement le ménage.
- Manipuler les objets avec précaution.
Ne pas utiliser de produits ménagers ou de matériaux abrasifs pour l'entretien des objets.
- Vérifier régulièrement la présence des objets à leur place.
- Si un objet a disparu, prévenir le prêtre, le maire, le CAO et la gendarmerie
- Observer de temps à autre les objets pour s'assurer qu'ils ne s'abîment pas.
- Si un objet est abîmé, demander conseil au CAO et ne jamais tenter de réparer soi même



C'est à cette occasion que nous avons retrouvé **le bâton de Saint-Vincent**, en perdition sous un bric-à-brac.

La démarche de **restauration** a été effectuée, elle est en cours actuellement.

L'étude préalable, commandée par la commune à Monsieur l'Architecte des monuments historiques de France nous a été livrée à l'heure convenue. Je laisserai monsieur le Maire commenter cette étude qui appartient à la Municipalité.

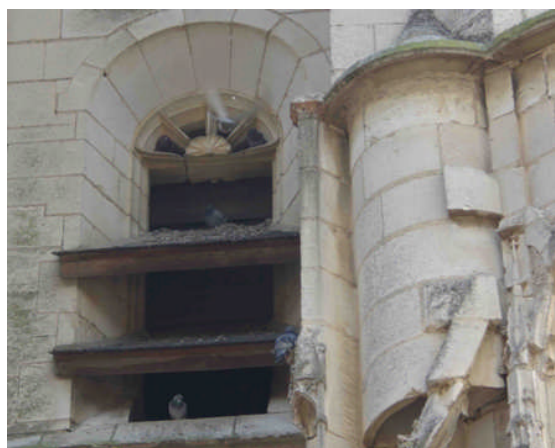
Ce qui nous concerne en premier chef dans cette étude réside dans la conclusion du rapport :

La position de l'orgue sur le jubé peut être revue sans pour autant envisager une tribune trop onéreuse.

Lors de notre réunion du 21 novembre nous avons statué sur ce sujet et nous pensons que, le moment venu, il sera possible d'envisager une tribune dans les travaux de restauration et d'y installer **un orgue qui aura sa place à l'ouest**. Position qui, nous l'espérons, fera l'unanimité dans la commune.



C'est probablement cette décision qui nous permettra de voir un orgue dans une Collégiale restaurée, de notre vivant.



Un dernier problème et non des moindres, réside dans la prolifération de la gent ailée : **nos amis les pigeons**.

Depuis que **les grillages de protection** leur ont interdit l'entrée de la tour, nos amis ont envahi les toits, les gouttières, les chéneaux et nichent dans toutes les

cachettes possibles de la Collégiale.

Le périphérique de la tour est encombré d'une couche de 15 centimètres d'un mélange de guano et de plumes. Cette pâte humide et acide s'attaque à la



Pierre, aux joints de la maçonnerie et entraîne une dégradation accélérée.

Les anfractuosités se remplissent et, sous l'effet du gel, provoquent l'éclatement de la pierre. Ce phénomène s'avère d'autant plus dangereux qu'il risque de faire éclater les gargouilles de la périphérie du bâtiment.



Hormis les dégâts irrémédiables sur l'intégrité du bâtiment, la sécurité des abords est fortement compromise.

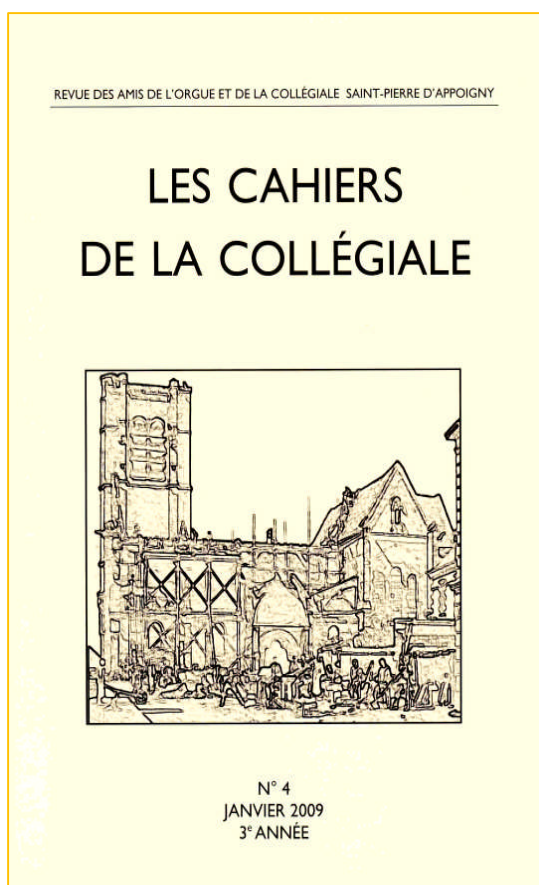
A l'intérieur de la tour nous avons constaté que les pigeons nichaient dans l'embrasement des auvents et déposaient également une grosse quantité de guano qui s'attaque au grillage de protection ainsi qu'aux ardoises des abat-sons. A très court terme, le grillage cèdera et la tour sera de nouveau envahie et toute la protection sera à refaire.

Les trous de boulins répartis dans toutes les façades sont également attaqués par les animaux qui ont semble-t-il une grande facilité à forcer les grillages.

Le Conseil Municipal est conscient du problème. Il était logique de penser que cette prolifération serait arrêtée à l'occasion de la première tranche des travaux qui s'adressera à la toiture et qui aurait permis de prendre les mesures adéquates pour juguler ce nouveau problème.

Le démarrage de ces travaux étant conditionné à l'obtention de subventions qui ne sont pas à l'ordre du jour immédiat, **il est urgent de se pencher sur cette nuisance** qui provoque déjà de multiples dégâts des eaux et qui allongeront de toute façon la facture des futurs travaux.

Les Amis de la Collégiale demeurent persuadés que la municipalité prendra les mesures nécessaires pour limiter les dégâts des oiseaux. Ce problème n'est pas propre à Appoigny. La ville d'Auxerre qui a le même souci, nous fera certainement profiter de son expérience.

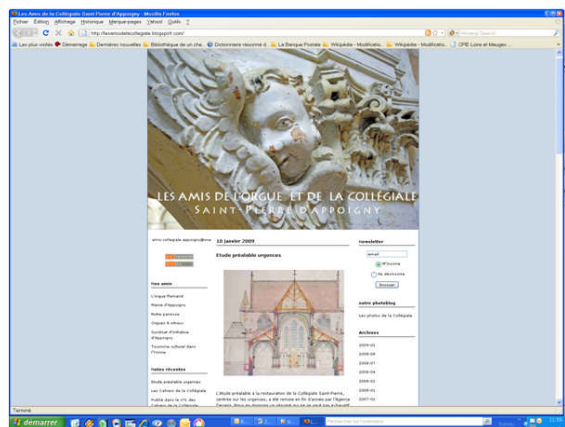


L'exercice 2008-2009 se termine par **la parution du 4^e Cahier** avec quelques semaines de retard. Retard du au rédacteur qui a eu plusieurs chantiers à suivre et qui demande à ce que rigueur ne lui soit pas tenue.

- L'étude des archives de la commune nous a permis de faire un résumé des restaurations antérieures.
- Jean-Paul Delor nous a aiguillé sur un aspect de notre patrimoine qui mérite toute notre attention : Les tuileries, les maisons en pans de bois, etc... qui nécessiteront d'être répertoriées pour entretenir la mémoire.

Autre support qui n'est pas des moindres, **notre blog**

<http://lesamisdelacollegiale.blogspot.com>



Les statistiques nous montrent que les visiteurs sont réguliers :

- 1505 en 2007, soit 4 à 10 par jour.
- 2018 en 2008, soit 5 à 12 par jour

Ce qui justifie le petit budget alloué à ce blog.

M. Prandini a bien voulu s'occuper de le tenir à jour, ce qui augmentera certainement l'intérêt des internautes

Voilà pour l'essentiel des activités des Amis de la Collégiale pour l'exercice passé.

- ✓ Rapport moral adopté à l'unanimité

Rapport financier.

Compte rendu Financier au 28 février 2009

	crédit		débit
Cotisations membres	145,00	Réceptions	132,09
Vente au n° Cahiers de la Collégiale	70,00	Blogspirit	89,00
Abonnements Cahiers	310,00	Timbres et expéditions postales	42,43
Intérêts courus	3317,26	Frais bancaires	18,00
		Publication Cahiers de la Collégiale	400,66
		Provision pour n°4	400,66
		Provision pour orgue	2500,00
		résultat	259,42
	3842,26		3842,26

✓ Rapport financier adopté à l'unanimité

Rapport d'orientation

Activités 2009

- Participation aux journées du Patrimoine 2009 :
Un Patrimoine accessible à tous.
Expo sur étude de la Collégiale
(avec la l'aimable autorisation de la Commune d'Appoigny)
- Accompagnement de l'étude de J.P. Delor sur les tuileries des Bries
- Restauration du Saint-Vincent
- Rédaction des Cahiers de la Collégiale n°5 & 6
- Participation à l'inventaire du mobilier patrimonial de la Collégiale.

- Recensement du patrimoine immobilier éponien avec le CEM.
 - Collaboration permanente au dossier de restauration de la Collégiale.
- ✓ Rapport d'orientation adopté à l'unanimité

Renouvellement du CA

Composition du CA					
	2008	2009	2010	2011	2012
Monique PACLIN				sortante	
Charles GÉRY				sortant	
Raymond DHELIN		sortant			
Agnès MORIN		sortante			
Josette LAPORTE	Sortante				Sortante
P. Maurice GRUAU	Sortant				sortant

- ✓ Agnès Morin et Raymond Dhélin réélus à l'unanimité.

La séance est levée à 22h15 et tout le monde se retrouve auprès du pot de l'amitié.